



**Florian BERCAULT**  
MAIRE DE LAVAL

Ref FB/RB/GC 2020-58

Laval le 14 octobre 2020

Mesdames, Messieurs,

Dans le contexte de crise sanitaire que nous vivons, la vie associative doit prendre toute sa place dans la mobilisation civique pour enrayer la pandémie.

Je compte sur votre responsabilité pour appliquer toutes les recommandations des gestes barrières au sein de votre association en cohérence avec les préconisations de vos fédérations associatives.

Au moment où je vous écris, j'ai pris connaissance de personnes testées positivement au coronavirus, dont une hospitalisation, cas contracté lors d'un voyage organisé par une association. Nous devons rester vigilants et appliquer toutes les précautions nécessaires à la protection des personnes les plus vulnérables.

Même si nous ne pouvons que comprendre le besoin des uns et des autres de préserver une vie sociale autant qu'il est possible et en particulier pour les personnes retraitées, on ne peut effectivement que rappeler qu'elles exposent leur santé si elles ne respectent pas la totalité des gestes barrières dans ce type d'échanges que ce soit en voyage ou autres regroupements.

Si vous n'avez pas la certitude de pouvoir respecter ou faire respecter les protocoles, il est vivement conseillé d'annuler les activités et manifestations, notamment les regroupements de personnes vulnérables. (personnes âgées, personnes souffrant d'un handicap ou atteint d'une maladie chronique).

Certains de l'engagement de l'ensemble des acteurs dans la limitation de la propagation du Coronavirus,

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de mes plus cordiales salutations.

  
Bercault  
Florian BERCAULT